MAIRIE D'ALBOUSSIERE

145 rue de la mairie
07440 ALBOUSSIERE
Tel : 04 75 58 30 64

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 OCTOBRE 2026

En exercice	**15**
Présents	**13**
Absents	**2**
Votants	**14**

DATE DE CONVOCATION : 01/10/2026
DATE D'AFFICHAGE : 01/10/2026

L'AN 2026 et le mardi 6 octobre à 19h30

Le Conseil Municipal d'ALBOUSSIERE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence du Maire, Philippe PONTON.

Présents : Mesdames FRONDZIAK Véronique, Magali MORFIN, CORBIN Léa, BOSC Corinne, Charlotte VALETTE (pouvoir de M. Nicolas GAUTHERON), Virginie OSMUK, Marjolaine BERGERON et Messieurs, PONTON Philippe, Jean-Paul COMTE, ASTIER Gérard, BEAL Jean-Emmanuel, JOUAUX Matthieu, et FAVET-COURBIS Jean-Michel

Absents excusés : M. Lionel ROULOT et M. Nicolas GAUTHERON donne pouvoir à Mme Charlotte VALETTE,

Absents :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil : M. Jean-Michel FAVET-COURBIS

Mise en ligne le : 18/11/2026 13:59 (Europe/Paris)
Collectivité : Alboussière
https://www.intramuros.org/alboussiere/documents_administratifs/88017

***

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08/09/2026

Il est relevé que plusieurs rectifications doivent être faites dans le compte rendu de la séance du conseil municipal du 08/09/2026. Son approbation est reportée au conseil municipal du mois de novembre.

2. PRESENTATION DU PROJET « ARDECHE HABITAT »

En présence de M. Ryadh BENSENSOUCI d'Ardèche Habitat et de M. André Solnais, Mme Caroline ROQUES (du cabinet d'architecte Solnais Roques) présente le projet architectural d'un immeuble et de logements individuels en vis-à-vis de l'EHPAD. Les communes associées au projet sont également présentes. Les élus ont l'occasion de poser des questions et demander des précisions notamment à propos des éléments suivants :

- Le nombre de place de parking
- La climatisation des logements

Forts de cette présentation les élus de la commune ont plus d'éléments pour se positionner quant au projet.

Monsieur le Maire spécifie qu'un mail récapitulatif sera envoyé courant de la semaine

3. SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE

M. le Maire présente les éléments prévisionnels concernant la subvention de la classe découverte des élèves de CM1 et CM2 :

Coût total du séjour : 12590€

Participation minimal d'Alboussière : 968€

Subvention supplémentaire d'Alboussière : 2267€

Participation minimale de Champis : 440€

Subvention supplémentaire de Champis : 1058€

Participation minimale de Gilhoc : 40€

Fonds de solidarité (subvention du Département) : 1848€

Subvention du Sou des écoles : 3325€

Participation des familles (80€ par enfant) : 2640€

Il est proposé que la commune participe à hauteur de 3 235€.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Mise en ligne le : 18/11/2026 13:59 (Europe/Paris)
Collectivité : Alboussière
https://www.intramuros.org/alboussiere/documents_administratifs/88017

4. POINT D'AVANCEMENT POLE MEDICAL

a. Mallette médicale

Mme Magali MORFIN explique qu'une rencontre a eu lieu en présence des praticiens de santé de la commune.
La mallette de téléconsultation (acquise par la commune lors de la précédente mandature) a été remise au cabinet infirmier.
Un contrat de location de 99€ par mois a été souscrit comprenant une maintenance et un abonnement à Doctolib.

Le cabinet infirmier propose 10 heures de téléconsultation par semaine.

Pour avoir un médecin en visio l'abonnement est de 400€ par mois.

Les élus statuent

- Que ce service est nécessaire en l'absence d'un deuxième médecin
- Et sur le fait de contacter les communes alentours, l'EHPAD et les praticiens de santés des communes environnantes afin de leur proposer ce service et de partager les frais de location qui permettent la téléconsultation d'un médecin.

A noter que les infirmiers de la commune d'Alboussière sont en train de se former pour l'utilisation de cette mallette.

5. CONTRAT DE LOCATION GERANCE PETIT BISTROT

M. le Maire rappelle que, lors de la séance du 8 septembre 2026, les élus ont voté en faveur de la candidature de M. Rémi BOUVEYRON, retenu pour le prochain contrat de location-gérance du « Petit Bistrot », à compter du 1er novembre 2026.

Il est proposé que le locataire gérant paye le loyer et les charges directement au propriétaire des locaux.
Le contrat de location gérance portera sur un loyer comprenant la location du fonds de commerce et de la licence IV.
Les élus décident que le montant du loyer sera de 250€/mois.
La caution sera de 4000€.
La rédaction du contrat de location gérance est confiée aux services de la CCRC qui maîtrise la réglementation de ce type de contrat.

D'autre part les élus souhaitent que le locataire gérant s'engage contractuellement à :

- Organiser une soirée à thème par semaine,
- Maintenir une ouverture les dimanches matin

La délibération est adoptée à l'unanimité

Mise en ligne le : 18/11/2026 13:59 (Europe/Paris)
Collectivité : Alboussière
https://www.intramuros.org/alboussiere/documents_administratifs/88017

6. SALON DES MAIRES (PARIS) : FRAIS D'INSCRIPTION ET D'HEBERGEMENT

M. le Maire explique que le salon des maires se déroule à Paris, chaque année en novembre.
Il est proposé aux élus de s'y rendre pour ceux qui le souhaitent.

Il est proposé que les frais soient pris en charge par la commune comme suit :
- Logement 100%,
- TGV, pour les élus n'ayant pas d'indemnité, 50%,
- Les autres frais (restauration, …) ne sont pas pris en charge par la collectivité

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. REFERENT LUTTE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

M. Jean-Michel FAVET-COURBIS se propose comme référent chenilles processionnaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité

8. POINTS DIVERS

a. Contrat de maintenance chaudière

M. le Maire explique que nous avons reçu deux propositions de contrat de maintenance pour la chaudière des sociétés Dalkia et Idex.
Les prix des contrats sont sensiblement les mêmes. La société Dalkia étant l'installateur du matériel il est proposé de continuer à travailler avec eux pour la maintenance.

La proposition est validée à l'unanimité.

b. Crédit Agricole

M. le Maire explique que la commune a reçu un courrier de la CGT annonçant la fermeture prochaine du bureau du Crédit Agricole au sein du village.
Il est proposé que les élus formulent le vœu de conserver à minima le distributeur d'argent
Un rdv est prévu ce jeudi à 14h avec un des responsables du Crédit Agricole pour avoir confirmation de cette information et formuler le vœu du conseil municipal.

La délibération est adoptée à l'unanimité

c. Conseil municipal des jeunes

Mise en ligne le : 18/11/2026 13:59 (Europe/Paris)
Collectivité : Alboussière
https://www.intramuros.org/alboussiere/documents_administratifs/88017

M. Jean-Emmanuel BEAL explique que le premier conseil municipal des jeunes a eu lieu et que Camille Grenier a été élu maire. Le conseil municipal des jeunes est composé de 5 jeunes qui souhaitent venir se présenter au conseil municipal le 20/10/2026 à 18h30.

d. Points divers

- Un élu souhaite que les dépenses du compte 623 soient présentées lors du prochain conseil municipal
- La CCRC a effectué le curage du plan d'eau
- Le devis pour étanchéifier le barrage du plan d'eau est d'un montant de 1 700€.
- La date de cérémonie des vœux 2027 est fixée au 08/01/2027 à 19h.
- Les élus ont obtenu la dotation d'un minibus par la Région pour le club de foot de la commune
- Compostage : les agents de la médiathèque géreront les composteurs qui seront implantés dans le jardin des senteurs partagés par la CCRC
- Les Pibous, les élus discutent du lieu et de la date.

Clôture de la séance à 22h30

Mairie d'Alboussière

Mise en ligne le : 18/11/2026 13:59 (Europe/Paris)
Collectivité : Alboussière
https://www.intramuros.org/alboussiere/documents_administratifs/88017

Mise en ligne le : 18/11/2026 13:59 (Europe/Paris)
Collectivité : Alboussière
https://www.intramuros.org/alboussiere/documents_administratifs/88017